

17e ANNÉE

DECEMBRE 1916

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

Raccordement du canal Welland à Montréal

Gages aux douanes

La musique religieuse

La cherté de la vie

Les exportations de pommes de terre

La question du tramway

La protection de la propriété

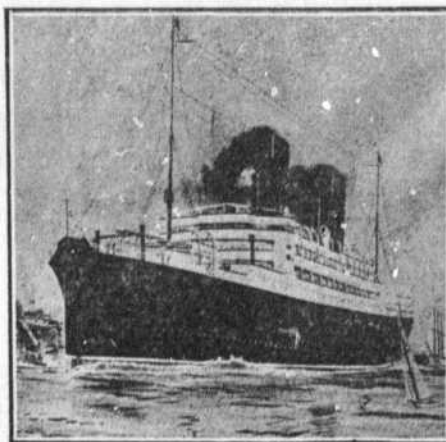
Procès-verbaux

Pour le commerce franco-canadien : Foires circulantes

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.
LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

CUNARD

Canadien
DE
Montréal à
Londres via Falmouth
Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal
The Robert Reford, Co., Ltd.
Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.



JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET NEGOCIANT
EN GROS

Cigares, cigarettes, tabacs de toutes sortes et
articles de fumeurs en général

BISCUITS, CONFISERIES, EPICERIE

NOS PRIX SONT INTERESSANTS

Une simple visite vous convaincra de notre immense
assortiment

Bureaux et magasins: 188, rue St-Paul

Entrepôt: 119, rue St-André

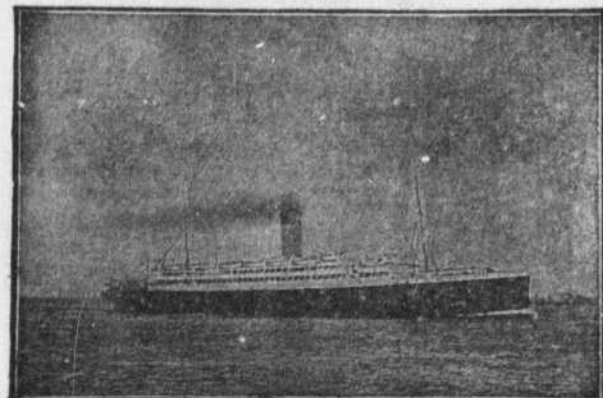
QUEBEC

SUCCURSALES POUR ARTICLES DE FUMEURS
DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

WHITE STAR-DOMINION LINE

LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL
MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE
Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Ha.re, Lyon,
Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.
Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigé-
rateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance
distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient
tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins
de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris;
H. Genstal et fils, Le Havre; R. Moiroud et Cie, Lyon; A.
Goguet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg
et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-
Pont-A. Le Nice, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.
W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.
J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et
Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1915-16

PRESIDENT

M. LUDGER GRAVEL, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

1er VICE-PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST architecte, du bureau Gauthier et Daoust, 120 rue St-Jacques.

TRESORIER

M. JOSEPH FILIATRAULT, propriétaire de la MAISON FILIATRAULT, 429 boul. St-Laurent.

AVOCATS-CONSEILS

Me LEON GARNEAU, C. R., 86 Ouest, rue Notre-Dame.

Me EDOUARD FABRE-SURVEYER, C. R., 675 Dominion Express Bldg.

CONSEIL D'ARBITRAGE—MM. Ludger Gravel, Frank Pausé, le général Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, L.-E. Geoffrion, C.-H. Catelli, Isale Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric-C. Larivière, Armand Chaput.

CONSEILLERS

M. Baillargeon, J.-B., ent. de camionnage, 225 Est, rue Ontario.
M. Berthiaume, Oscar-F., maire de Saint-Bruno.
M. Brodeur, A.-N., de la Cie A.-N. Brodeur, 85 rue St-Pierre.
M. Cabana, J.-N., de Cabana frères, 252 ave Laurier Ouest.
M. Chevrier, J.-N., gérant du "Devoir", 43 rue St-Vincent.
M. Desmarais, Eugène, marchand d'orn. d'église, 21 Ouest Notre-Dame.
M. de Tonnacour, L.-C., marchand-tailleur, 61 Est, rue Notre-Dame.
M. Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gonthier et Frigon, 103 rue St-François-Xavier.
M. Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice "La Patrie".
M. Grothé, Raoul, de L.-O. Grothé et Cie., 555 boul. St-Laurent.
M. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert et Cie, 23 Est, rue St-Paul.

M. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe.
M. Lambert, Alfred, manufacturier de chaussures, 16 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent.
M. Martin, C.-E., de P.-P. Martin et Cie., 50 Ouest, rue St-Paul.
M. Racine, C.-E., de C. E. Racine et Cie., 121, Edifice Board of Trade.
M. Rolland, Emile, de l'Imprimerie moderne, 39 rue Dowd.
M. Saucier, J.-H.-Paul, rep. de commerce, 99 Ouest boul. St-Joseph.
M. Wayland, W.-A., gér. de la Cie des Frais Funéraires, 242 Est, Ste Catherine.
M. Wilson, Hon. J.-M., de la Cie Bolvin, Wilson, 468 Ouest, rue St-Paul.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL.

1.—Anciens présidents.

M. H. Laporte, de Laporte, Martin et Cie, 584 Ouest, rue St-Paul.
M. Joseph Contant, pharmacien, 231 Est, rue Notre-Dame.
M. L.-E. Geoffrion, financier, 384 Ouest, rue Lagachetière.
M. H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 628 rue Davard, Outremont.
M. Damase Masson, Richelieu, P. Q.
M. C.-H. Catelli, ancien industriel, 625 ave de l'Hôtel de Ville.
M. Isale Préfontaine, financier, 425 Transportat'on Bldg.
M. O.-S. Perrault, gér. de l'Imperial Tobacco, 900 rue St-Antoine.

M. Frédéric-C. Larivière, march.-quincaillier, 211 boul. St-Laurent.
M. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils et Cie, 2 rue de Bresoles.
M. le général Labelle, St. Lawrence Flour Mills, 1110 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Adélar Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau.
M. Frank Pausé, marchand de bois, 326 avenue Green.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70 Ouest, rue St-Paul.
M. Ubalde Garand, 48 Ouest, rue Notre-Dame.
M. L.-J.-A. Surveyer, 52 boul. St-Jacques.
M. S.-D. Joubert, 338 Ouest, rue Notre-Dame.

M. J.-B.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent.
M. Joseph Fortier, 210 Ouest, rue Notre-Dame.
M. Geo. Gonthier, 103 rue St-François-Xavier.
M. J.-A.-E. Gauvin, 850 Est, rue Ste-Catherine.

Membre d'honneur de la Chambre.—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1916-17

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. Alfred Lambert, président; MM. Isale Préfontaine, Jos. Quintal, A.-A. Labrecque, J.-O. Labrecque, J.-N. Chevrier, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Alfred Roy.

Agriculture et colonisation.—M. Adélar Fortier, président; MM. Oscar F. Berthiaume, L.-M. Cornélius, Etienne Blanchard, Dr Brisson, Wilfrid Cédilot, Raymond Raymond.

Beurre et fromage.—M. Fortunat Monette, président; MM. J.-A. Vaillancourt, Charles Langlois, Wilfrid Champagne, L.-O. D'Argencourt.

Bulletin.—M. Jos. Contant, président; MM. J.-N. Chevrier, Emile Rolland, H. Godin, J.-E. Pelletier.

Comptabilité.—M. Henri Viau, président; MM. Geo. Gonthier, W.-A. Wayland, Jos. Desautels, Eug. Prévost.

Cuir et peaux.—M. A.-S. Lavallée, président; MM. S.-D. Joubert, Alfred Lambert, J.-B.-A. Lanctôt, Jos. Daoust.

Enseignement technique et industries.—M. J.-N. Cabana, président; MM. F.-C. Larivière, Jos. Fortier, J.-G.-A. Fillion, T. Trudeau.

Epiceries et produits alimentaires.—M. Armand Chaput, président; MM. Nap. Gendreau, Joseph Ethier, J.-H.-E. Pellerin, J. D. Boileau.

Expansion du commerce.—M. J.-N. Cabana, président; MM. C.-H. Catelli, O.-S. Perrault, le général Labelle, Adélar Fortier, Frank Pausé, R.-O. Grothé, Oscar-F. Berthiaume.

Expositions et musées.—M. A.-N. Brodeur, président; MM. C.-H. Catelli, le général Labelle, J.-B. Baillargeon, J.-O. Gareau, J.-A. Beaudry, le Dr. Bournival.

Fers et métaux.—M. Alfred Jeannotte, président; MM. F.-C. Larivière, L.-J.-A. Surveyer, Arthur Léger, Alex. Prud'homme, Alfred Barrette, John Duard.

Finances.—M. J.-E.-C. Daoust, président; MM. Jos. Filatrait, Jos. Fortier, Eug. Desmarais, J.-H.-Paul Saucier.

Hautes études commerciales.—M. Jos. Quintal, président; MM. Adélar Fortier, Frank Pausé, Geo. Gonthier, Alfred Lambert.

Immeuble de la Chambre.—M. A.-P. Frigon, président; MM. Frank Pausé, J.-E.-C. Daoust, Jos. Quintal, C.-E. Martin, W.-A. Wayland.

Législation.—L'hon. M. N. Pérodeau, président; MM. J.-M. Wilson, sénateur; W.-I. Gear, Edouard Fabre-Surveyer, C. R., Edouard Montpetit, C. R., Léon Garneau, C. R., J.-N. Cabana.

Mines, bois et forêts.—M. Frank Pausé, président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-H. Dansereau, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-P. Dupuis.

Nouveautés.—M. C.-E. Martin, président; MM. Alphonse Racine, conseiller législatif, Jos. Filatrait, L.-C. de Tonnacour, J.-N. Dupuis, J.-O. Gareau, J.-F. Loisel, J.-P. Gervais.

Produits chimiques.—M. J.-A.-E. Gauvin, président; MM. Jos. Contant, J.-G.-A. Fillion, J.-A.-D. Godbout, Arthur Lanctôt, Lanctôt.

Réception.—M. le général Labelle, président; MM. Léon Gagné, Emile Rolland, R.-O. Grothé, Eugène Desmarais, Arthur Gadoury.

Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.—M. C.-H. Catelli, président; MM. Jos. Quintal, Adélar Fortier, Jos. Filatrait, J.-B. Baillargeon, W.-I. Gear, Léon Gagné, C.-E. Racine.

Vins et liqueurs.—M. J.-M. Wilson, président; MM. Armand Chaput, Z. Hébert, Joseph Ethier, Nap. Gendreau.

Voyageurs de commerce.—M. J.-H.-Paul Saucier, président; MM. J.-N. Cabana, C.-N. Robitaille, L.-N. Veilleux, J.-Emile Roy, G. Normand, Roméo Brosseau.

Le confort
l'élégance
la durée

se trouvent réunis dans la
chaussure

"DAISY"

à trépointe Goodyear pour
hommes

En vente chez tous les principaux
marchands du Canada

Manufacturée par

Dufresne & Galipeau Ltée



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"
quand vous achetez
DES

Malles, sacs de voyage,
Harnais, etc.

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises
"Alligator" donnent un meilleur service,
une plus longue durée et elles ne coûtent
pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL, CAN.

Tél. Est 1118

Domicile: Est 2384

355 RUE PROVIDENCE

JOS. LAURIER

Ingénieur sanitaire, expert en
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:

Plomberie

Chauffage

Couverture

Métaux

377-379 Rue ONTARIO Est
Montréal

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service
entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel,
Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige
rien pour donner de meilleurs wagons, un service
rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet.
Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet
Québec-Montréal sera considérablement raccourci
quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des
villes les plus florissantes de la rive sud du St-
Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés cura-
tives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada,
sont aussi desservies par ce chemin de fer, via
St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable
et fait un commerce important, est relié directement
à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal &
Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains
entrent et sortent directement de Montréal — gare
Bonaventure — sans transbordement à St-Lambert,
comme autrefois.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

GARE BONAVENTURE

**Ocean
Limited**

7.15 p.m.

Tous les jours

**Express
Maritime**

9.25 a.m.

Tous les jours
excepté le samedi

POUR TOUS LES ENDROITS DANS LES

Provinces maritimes

Bureau des billets pour la Ville: Edifice Transportation, 129
rue St-Jacques, téléphone main 8700; gare Bonaventure,
Hôtel Windsor et 9 boul. St-Laurent.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Sir P. E. LeBlanc, K.C.M.G. Alfred Forest, LL.M.
Edm. A. Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.
F. G. Coffin, LL.B.

LeBlanc, Brossard, Forest Lalonde & Coffin

AVOCATS

55, RUE SAINT-JACQUES
Edifice du "Crédit Foncier"

Montréal

Tél. Main 8494-8495
Adresse télégraphique "Blansard"

F. W. Hibbard, C.R.
Louis Gosselin, C.R. Hon. M. R. Dandurand, C.R.
Conseil

HIBBARD, GOSSELIN & MOYSE

AVOCATS

Tél. Main 8187 107, rue St-Jacques, Montréal

Tél. Main 7739 Cables "FABSURVEY"

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce,
de l'étude de

SURVEYER, ACHIM & COONAN,
Avocats et procureurs

EDIFICE DOMINION EXPRESS,
145, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Main 1859

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions

80, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT
NOTAIRE

Successor de Leclerc & Faribault
96, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

**BREVETS
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION

364 rue Université, Montréal.

angle rue Ste-Catherine. Phone: Up 6474

Tél. Main 3335

J. ALBERT SAVIGNAC

NOTAIRE

(autrefois de Biron et Savignac)

Spécialité: Examen de titres, règlement de
difficultés commerciales, difficultés de famille,
successions; placements de capitaux à taux très
avantageux. Prêts aux fabriques et aux com-
missions scolaires.

Bureau: 99, rue ST-JACQUES
Edifice Banque Nationale

Le soir après 7 hrs: 338, rue Sherbrooke Est.

Tél. Est 1643

TEL. MAIN 8240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royal

2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 375

A. & E. LOIGNON

INGENIEURS

CIVILS

17, côte de la PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'Ecole Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,
égouts, pouvoirs d'eau, constructions métalliques,
etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Arthur Surveyer & Cie

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 274 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 3808

MONTREAL

INGENIEUR - ARPEUTEUR

ARCHITECTE

ARTHUR VINCENT

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornage — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

INVENTIONS

*Marques de
commerce*

Enregistrées aux E. U. S. A.
Protégées dans tous les pays
Informations gratuites

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

EDIFICE POWER, Ch. 525-526,
83 rue CRAIG OUEST

Tél. MMain 3025 MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,
installations hydro-électriques, ponts, mesu-
rages, rapports financiers.

72, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers

48, rue Notre-Dame ouest MONTREAL
Près de la Place d'Armes

Tél. Main 6629

J. B. D. Légaré

Courtier et promoteur

11, rue ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

LIMITEE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



PELLERIN & MASSON

Tél. Est 1649 Tél. Est 1075

MANUFACTURIERS

DE

Confitures,

Gelées, Sirop,

Ketchup,

Lessive concentrée,

Caustique, etc.

111 rue St-Timothée

MONTREAL

AMEUBLEMENTS et ARTICLES de BUREAU

Langevin & L'Archevêque

8, RUE ST-JACQUES

IMPRESSIONS — PAPETERIE — RELIURE
LIVRES — LIBRAIRIE

BIBLIOTHEQUES A SECTIONS

PUPITRES,
CHAISES,
CASIERS.

MM. Langevin et
L'Archevêque
sont membres de la
Chambre de com-
merce.



TÉL. MAIN 1943



Un jardin de Prix

C'est une grande satisfac-
tion de cultiver, dans son
jardin, des légumes et des
fleurs qui peuvent être exhi-
bés dans les concours de cul-
ture maraîchère et d'horticul-
ture. Vous atteindrez ce but
en semant les GRAINES DE
HAUTE QUALITE

D et F

Par l'emploi exclusif des graines **D ET F**, M. F. S.
Watson, de Lachine, P. Q., a, l'an dernier, remporté
55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain.

Catalogue gratis sur demande.

Dupuy & Ferguson

88, PLACE JACQUES-CARTIER, Montréal



WHITE HORSE Scotch

Aussi
beau que
la bruyère,
aussi doux
que la
rosée.



BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement— Un an: \$1.00
Le numéro: 10

MONTREAL, DECEMBRE 1916

Le service gracieux du *Bulletin* est
fait à tous les membres de la Chambre.

Les travaux de la Chambre

COMMISSION DES TRANSPORTS

Commission des transports

RACCORDEMENT DU CANAL WELLAND A MONTREAL

La Commission a pris connaissance du projet de raccordement du canal Welland à Montréal, conçu par M. N. Cauchon, ingénieur, et soumis par la Economic and Development Commission, d'Ottawa.

Après étude de ce projet, la Commission a l'honneur de faire rapport au Conseil que la Chambre de commerce du district de Montréal a, depuis 1892, appuyé en différentes circonstances le projet du canal de la baie Georgienne à Montréal, via le lac Nipissing, la rivière aux Français et l'Outaouais;

Que la Fédération des Chambres de commerce, réunie à Montréal en 1910, a aussi appuyé le projet du canal de la baie Georgienne;

Qu'encore en 1914, la Chambre de commerce a de nouveau appuyé le même projet;

Que le gouvernement du Canada a fait faire une étude complète du projet, et que les conclusions des ingénieurs étaient favorables à la construction de ce canal, qu'ils jugeaient propre à donner à l'Ouest un débouché sur l'Atlantique.

En conséquence, la Commission suggère au Conseil de s'en tenir — afin de ne pas se déjuger — au projet primitif du canal de la baie Georgienne.

Le président de la Commission:

C.-H. CATELLI

Montréal, 15 nov. 1916.

Commission des transports

GAGES AUX DOUANES

La Chambre de commerce de Québec nous demande d'appuyer sa requête au ministre des Douanes, priant celui-ci de permettre aux importateurs de produits péris-

sables de déposer aux douanes, au lieu d'une somme d'argent, une valeur fiduciaire quelconque.

La Commission a constaté, après enquête, que le dépôt dont il est question ici n'est accepté par l'administration des douanes que dans l'intérêt de l'importateur, afin que celui-ci puisse se faire livrer sans retard ses importations. Dans ces conditions, la Commission est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'intervenir.

Le président de la Commission:

C.-H. CATELLI

Montréal, 15 nov. 1916.

Commission des transports, postes, téléphones, télégraphes, douanes

LA MUSIQUE RELIGIEUSE

La Commission des transports a l'honneur de transmettre au Conseil de la Chambre de commerce la communication suivante de Me Léon Garneau, par laquelle l'avocat conseil de la Chambre nous fait connaître l'interprétation qu'il donne à l'article 172 du tarif canadien, ayant trait à la musique religieuse:

"Vous me demandez dans votre lettre du 11 octobre 1916 si l'article du tarif canadien circonscrit l'entrée en franchise aux seuls objets qui y sont énumérés et si la musique religieuse se trouve comprise dans cette énumération.

Il me paraît que l'intention du législateur a été de permettre l'entrée en franchise de toute musique religieuse servant au culte.

Si nous nous en tenons au texte de l'article du tarif et à la définition même du mot, nous inclinons à croire que cet article est moins restrictif qu'il ne nous semble à première vue.

Le dictionnaire Standard, à la page 1398, définit ainsi le mot "Prayer-Book": "a book of ritual, prescribed for conducting divine service"; le même dictionnaire, à

la page 1438, définit "*Psalm-Book*": "any collection of sacred hymns", et à la page 1056, le mot "*Hymn*": "a sacred lyric, a song of praise or thanksgiving intended to be used in religious service".

Le dictionnaire Webster définit le mot "*Ritual*" à la page 1839: "form or forms of conducting worship", et le dictionnaire Standard, à la page 1541, définit le mot: "any form or body rites or ceremonies".

Le dictionnaire Larousse définit le mot "*Psaume*" comme étant une "vaste composition musicale pour soli et chœur", et le mot "*Hymne*" comme un "poème en vers et distribué en strophes qui, dans la liturgie catholique, est destiné à être chanté aux offices religieux".

D'après ces définitions, pour les catholiques, la messe, les vêpres, le salut, etc., sont les formes les plus importantes du service divin. Les hymnes, psaumes, motets, en sont également un élément indispensable prescrit par le rituel.

La musique qui accompagne ces prières chantées tient une place importante dans toutes les cérémonies catholiques et doit être nécessairement comprise dans la définition des mots "*Prayer-Book*" et "*Ritual*" telle que la donnent les dictionnaires Standard et Webster. En dépit de son énumération qui peut paraître jusqu'à un certain point restrictive, l'article 172 du tarif canadien devrait, d'après l'intention des législateurs, exempter de droits de douane la musique religieuse servant au culte, parce qu'elle est essentielle à la célébration de toute fête et de toute cérémonie religieuse et devrait être comprise dans l'expression "conducting divine worship".

La Commission recommande au Conseil de soumettre cette opinion à M. le commissaire des Douanes et, s'il y souscrit, de le prier de vouloir bien ordonner aux fonctionnaires de son administration de s'en tenir à cette interprétation dans l'application de l'article 172 du tarif canadien.

Le président de la Commission :

C.-H. CATELLI

Montréal, 15 nov. 1916.

Commission d'agriculture

LA CHERTE DE LA VIE

La Commission d'agriculture, après avoir étudié la question de la cherté de la vie, a l'honneur de soumettre au Conseil de la Chambre de commerce du district de Montréal, les considérations suivantes:

"Considérant que le coût élevé de la vie est attribuable à plusieurs causes secondaires et passagères, mais surtout à une situation à laquelle il importe de remédier au plus tôt: l'insuffisance relative de la production agricole;

"Considérant que le déficit des denrées alimentaires crée une grave situation, qui ne fera que s'aggraver;

"Considérant que le manque de main-d'œuvre agricole est l'une des causes de l'insuffisance de la production; mais qu'on peut y suppléer partiellement par l'emploi généralisé des machines aratoires;

"Considérant que la cause principale de la désertion des campagnes est la modicité des bénéfices réalisés généralement par les agriculteurs;

"Considérant que la modicité de ces bénéfices est surtout attribuable au manque d'outillage et à l'absence de méthodes modernes chez la plupart des cultivateurs;

La Commission d'agriculture a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce:

a) De prier le gouvernement de la province de Québec de vouloir bien considérer que le développement de l'agriculture est une tâche importante et urgente — une véritable mesure de guerre — et qu'il ne devrait pas hésiter à doubler, si c'est possible, le budget du ministère de l'Agriculture, afin de mettre celui-ci en état de multiplier les fermes modèles, où le cultivateur puisse aller puiser des notions pratiques; apprendre le maniement des machines les plus modernes et constater leur utilité.

b) De prier le gouvernement de la province de Québec de faire dans les campagnes la plus grande diffusion possible de publications où l'agriculteur puisse trouver des conseils utiles et des connaissances utiles.

c) De prier le gouvernement de la province de Québec de poursuivre activement l'amélioration des routes rurales, afin de faciliter la distribution des produits agricoles.

d) De prier l'administration municipale de la ville de Montréal d'améliorer les marchés publics afin de faciliter la mise en rapports du producteur et du consommateur.

Le président de la Commission :

ADELARD FORTIER

Montréal, 22 nov. 1916.

Commission d'agriculture

LES EXPORTATIONS DE POMMES DE TERRE

La commission d'agriculture, à la demande du Conseil, a pris connaissance d'une lettre du ministère provincial de l'agriculture, portant à notre connaissance que l'administration douanière des Etats-Unis a refusé l'entrée d'expéditions de pommes de terre du Canada, parce que les exportateurs canadiens ne s'étaient pas conformés aux conditions de l'entente intervenue entre les gouvernements des deux pays.

En réponse, la Commission a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de représenter au ministère provincial de l'Agriculture que la diffusion de petites fermes modèles serait, plus que toute autre mesure, propre à renseigner les cultivateurs sur la manière dont ils doivent protéger les pommes de terre contre les maladies et les insectes nuisibles.

Le président de la Commission :

ADELARD FORTIER

Montréal, 22 nov. 1916.

Commission des affaires municipales**LA QUESTION DU TRAMWAY**

Le Conseil a transmis à la Commission des affaires municipales une résolution adoptée le 26 septembre 1916, aux termes de laquelle le Bureau des commissaires de la ville de Montréal invitait la Chambre de commerce "à communiquer par écrit le plus tôt possible aux administrateurs de la Cité ses vues sur la question du tramway".

En réponse à une demande faite au Bureau des commissaires, le secrétaire de cette administration informait la Chambre de commerce le 10 novembre, "qu'aucun projet n'est devant le Bureau et qu'il n'y a rien d'adopté définitivement."

Dans ces conditions, la Commission des affaires municipales a l'honneur de faire rapport au Conseil de la Chambre de commerce qu'elle attendra, pour se prononcer sur cette question, que l'administration municipale soumette un projet.

Le président de la Commission:

ALFRED LAMBERT

Montréal, 22 nov. 1916.

Commission des affaires municipales**LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ**

Le Conseil (séance du 15 novembre 1916) priait la Commission des affaires municipales de s'assurer s'il est vrai qu'en vue de réaliser des économies, les administrateurs de la ville de Montréal ont réduit, ou ont l'intention de réduire le budget du service de la police et celui du service des incendies.

La Commission des affaires municipales, en réponse, a l'honneur d'informer le Conseil de la Chambre de commerce qu'elle s'est mise en rapport avec l'administration municipale, et de lui promettre qu'elle le tiendra au courant.

Le président de la Commission:

ALFRED LAMBERT

Montréal, 22 nov. 1916.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi après-midi 8 novembre 1916, sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents: MM. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Joseph Quintal, 2ème vice-président; Rodolphe Bédard, secrétaire; C.-H. Catelli, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Léon Gagné, Wm. Wayland, membres du conseil.

Assistaient également MM. L.-M. Cornellier, G. Painchaud, Dr J.-C. Poissant, J.-O. Dubuc, A.-L. Ghysens, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 25 octobre.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes c. renseignements.

L'INDUSTRIE DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE.—Le conseil réfère à la Commission pour l'expansion du commerce une communication de la Crown Record Co., demandant l'avis de la Chambre sur un almanach qu'elle se propose de publier sous le titre de "British Industries".

LA LIGUE ANTI-ALLEMANDE.—MM. J.-N. Cabana, conseiller, et Léon Lorrain, secrétaire adjoint, font le rapport suivant:

"A la demande de M. le président de la Chambre de commerce, MM. J.-N. Cabana, conseiller, et Léon Lorrain, secrétaire adjoint, ont représenté la Chambre de commerce, le lundi soir 6 novembre 1916, auprès du comité d'organisation de la Ligue anti-allemande.

Cette Ligue a pour objet de rechercher les moyens propres à substituer aux produits allemands, sur le marché canadien, des produits similaires d'origine canadienne ou, à défaut de ceux-ci, des produits provenant des pays alliés.

Le comité d'organisation de la Ligue prie la Chambre de commerce du district de Montréal de vouloir bien déléguer deux ou trois représentants auprès de la Ligue anti-allemande, et les soussignés ont l'honneur de transmettre ce vœu au conseil en lui recommandant d'y répondre."

M. Cabana, en proposant l'adoption de ce rapport, rappelle que le projet de programme de la Ligue anti-allemande, soumis au mois de juillet dernier, comportait plusieurs articles dont il n'y a pas lieu de s'occuper pour le présent, puisque ces questions seront réglées par le traité de paix; mais que l'objet général de la Ligue est de faire l'éducation en même temps de l'industriel et du consommateur, afin de remplacer dans la mesure du possible, sur le marché canadien, les importations allemandes par des produits indigènes.

En étudiant ces questions, remarque M. Quintal, je ne doute pas que vous ne perdrez pas de vue l'avenir de nos exportations de blé, qui intéressent énormément tout le Canada.

Après la guerre, répond M. Cabana, les affaires iront aux négociants les plus avisés; aussi le travail de la Ligue consistera-t-il surtout à nous aider à nous préparer à faire mieux que nos concurrents.

Sur proposition de MM. Daoust et Quintal, le rapport est adopté, et MM. Adélar Fortier, J.-N. Cabana et Raoul Grothé sont délégués auprès de la Ligue anti-allemande.

SERVICE FUNEBRE.—M. J.-E.-C. Daoust fait rapport qu'en l'absence de M. le président, il a représenté la Chambre de commerce au service funèbre célébré le jeudi 26 octobre, à Notre-Dame, sous la présidence de Monseigneur l'archevêque de Montréal, pour le repos de l'âme des officiers et soldats canadiens morts au champ d'honneur.

DOMINIONS ROYAL COMMISSION.—M. Joseph Quintal fait rapport qu'il a représenté la Chambre de commerce à un lunch offert par la Commission du port, à bord du "Sir Hugh Allan", aux membres de la Dominion's Royal Commission.

AGRICULTURE.—M. Cornellier dépose un mémoire sur la production agricole et la cherté de la vie. Le conseil en réfère à la commission d'agriculture.

M. Bédard observe que des agents venus des Etats-Unis achètent dans les provinces maritimes, au-dessus des prix du marché, plusieurs denrées alimentaires, et notamment du beurre et des pommes de terre. Ne conviendrait-il pas, demande-t-il, de prendre des mesures?

Attendons, dit M. Catelli, le rapport de la commission d'agriculture.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés comme membres de la Chambre: MM. Joseph Charlebois, par M. J.-O. Labrecque; David Demers et Thomas de Gruchy, par M. le Dr Brisson.

Et la séance est levée.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 15 novembre 1916 sous la présidence de M. Ludger Gravel.

Présents: MM. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président; Rodolphe Bédard, secrétaire, C.-H. Catelli, Joseph Fortier, Raoul Grothé, J.-O. Labrecque, Oscar F. Berthiaume, membres du conseil.

Assistaient également: MM. L.-M. Cornellier, Ed. Gernaey, J.-O. Dubuc, Henri Viau, S. Ouimet, J.-Aimé Tongas, Lambert de Roodé, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

M. J.-H. Paul Saucier s'était fait excuser.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 8 novembre.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

LA QUESTION DU TRAMWAY.—En réponse à une lettre du secrétaire adjoint, le secrétaire du Bureau des commissaires de la ville de Montréal informe la Chambre que, pour ce qui est du renouvellement du contrat de la Compagnie des tramways, "aucun projet n'est devant le Bureau."

EXTENSION ET AMENAGEMENT DES VILLES.—La Commission de la conservation prie la Chambre de déléguer un représentant à une réunion qui aura lieu à l'hôtel Windsor le lundi après-midi 20 novembre, à 4 heures, et ayant pour objet de considérer s'il serait expédient de soumettre à l'Assemblée législative une pétition en faveur de l'adoption d'une loi concernant l'aménagement des villes.

Le conseil prie M. J.-E.-C. Daoust de représenter la Chambre, en l'absence de M. le président.

L'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE.

Le ministère provincial de l'Agriculture fait savoir à la Chambre que le ministère fédéral attire son attention sur le fait que l'administration douanière des Etats-Unis a refusé des exportations canadiennes de pommes de terre parce que ces envois n'étaient pas conformes aux prescriptions de la convention régissant le commerce de cette denrée.

Le conseil en réfère à la Commission d'agriculture.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE.—Le conseil adopte un rapport de la commission des transports, postes, téléphones, télégraphes, douanes, à propos des droits d'entrée sur la musique religieuse. On en trouvera le texte dans le Bulletin de décembre.

RACCORDEMENT DU CANAL WELAND A MONTREAL.—Le conseil adopte un autre rapport de la commission des transports à propos d'un projet de raccordement du canal Welland à Montréal. On en trouvera aussi le texte dans le Bulletin de décembre.

En demandant l'adoption de ce rapport, M. Catelli fait remarquer que le canal Welland favorise uniquement le commerce des Etats-Unis. On dit bien que si un volume très considérable de nos blés de l'Ouest a été exporté par les Etats-Unis, c'est à cause du manque de vaisseaux canadiens. Mais le Board of Trade de Port Arthur affirme que l'an dernier des bateaux canadiens ont transporté vers des ports de l'Union 18 millions de boisseaux de blé du Canada.

M. S. Ouimet, ingénieur, remarque que le projet dont il est question dans le rapport, ne comporte qu'un double du canal Rideau, et qu'il n'apporterait aucun remède à la situation créée par le canal Welland.

GAGES AUX DOUANES.—Le conseil adopte un rapport de la commission des transports, qui émet l'opinion — en réponse à une demande de la Chambre de commerce de Québec — qu'il n'y a pas lieu de demander au ministre des Douanes d'autoriser la substitution d'une valeur fiduciaire au dépôt en espèces exigé des importateurs de denrées périssables qui désirent en recevoir immédiatement la livraison. (On trouvera aussi ce texte dans le Bulletin de décembre.)

LA PROTECTION DE LA PROPRIETE.—On m'informe, remarque M. le président, que les administrateurs de la ville de Montréal, qui cherchent à réaliser des économies, songent à alléger le budget du service de la police et de celui des incendies en en réduisant le personnel.

Je crois, ajoute M. le président, qu'il appartient à notre Commission des affaires municipales de s'informer si la chose est vraie; et, dans l'affirmative, je considère que c'est à la Chambre de commerce qu'incombe le devoir de faire savoir aux administrateurs de la ville que c'est mal comprendre l'économie que de la pratiquer aux dépens de la sécurité des personnes et de la propriété.

Le conseil en réfère à la Commission des affaires municipales.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.—Sont proposés comme membres de la Chambre: MM.

A.-J. Leblanc et Roy Campbell, par M. Frank Pauzé; A. de Montgaillard et J.-H. Brodeur, par M. A. Décaré; Joseph Georges Dubeau, par M. L.-N. Dupuis; Léon Martineau, par M. E.-J. Chartiez; J.-A.-A. Morin, par M. J.-R. Génin; Armand Pépin, par M. J.-Aimé Tougas.

Et la séance est levée.

Séance du Conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 22 novembre 1916, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust, 1er vice-président, en l'absence du président, M. Ludger Gravel.

Présents: MM. Joseph Quintal, 2ème vice-président; Rodolphe Bédard, secrétaire, C.-H. Catelli, Adélaré Fortier, général A.-E. Labelle, Frank Pauzé, J.-N. Cabana, Oscar F. Berthiaume, Joseph Fortier, J.-O. Labrecque, membres du conseil.

Assistaient également: MM. le Dr T.-A. Brisson, S. Ouimet, I. C., Ed. Gearney, L.-M. Cornellier, Alfred Roy, I. C., A.-L. Ghysens, I. C., J.-O. Dubuc, J.-Aimé Tougas, J.-T. Armand, Dr J.-C. Poissant, Avila Dufort, Armand DesRosiers, Lambert de Roode, Léon Lorrain, secrétaire adjoint.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 15 novembre.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

La Credit Men's Trust Association demande si la Chambre a l'intention de déléguer un représentant auprès de son comité des réformes judiciaires.

Nous avons fait savoir à cette Association, rappelle M. Rodolphe Bédard, que nous avons étudié pendant plusieurs années les questions qu'elle a l'intention de mettre à l'étude et que nous tenons à sa disposition notre documentation. Nous ne pouvons pas changer d'attitude.

A la suggestion de M. Quintal, le conseil décide de réitérer cette offre.

LA LIGUE DU PROGRES CIVIQUE invite M. le président à une réunion de l'exécutif, qui aura lieu le jeudi soir 23.

En l'absence de M. le président, le conseil prie M. Quintal d'aller représenter la Chambre.

M. J. Daguerre, secrétaire de la Fédération des Clubs ouvriers de Montréal, demande s'il serait possible à cette Fédération de se faire représenter à la Chambre de commerce.

Le conseil charge le secrétaire adjoint de se mettre en rapport avec M. Daguerre.

LES TUNNELS SOUS LE CANAL LACHINE.—Les Comités de la Ville de Montréal invitent M. le président de la Chambre de commerce à faire partie d'une délégation auprès du gouvernement fédéral, en vue d'obtenir une aide financière pour la construction de deux tunnels sous le canal Lachine.

Le conseil en réfère à M. le président.

ORGANISATION NATIONALE DE BUREAUX DE PLACEMENT.—Mrs. E. St-John Wileman invite la Chambre à faire partie prochainement d'une délégation auprès de sir R.-L. Borden en vue de travailler à la mise à exécution de ce projet.

Le conseil en réfère à la commission de législation.

L'EXPERTISE MEDICALE.—Trois brochures de M. le Dr Villeneuve, surintendant médical de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, sur l'expertise médicale, sont référées à la commission de législation.

LA COUR DE CIRCUIT.—Le conseil réfère aussi à la commission de législation un mémoire relatif à la Cour de Circuit, soumis par M. le général Labelle.

LES SOUS-MARINS ALLEMANDS ET LES PORTS DE MER CANADIENS.—Une résolution de la Chambre de commerce de Québec sur ce sujet est référée à la commission des transports.

LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER.—La Canadian Freight Association informe la Chambre que cette Association entendra jusqu'au 31 décembre, les réclamations concernant le projet de classement No 17.

M. C.-H. Catelli, président de la commission des transports, rapporte qu'il a étudié ces règlements régissant les transports par chemin de fer, et qu'il ne croit pas qu'il y ait quoi que ce soit dans le projet 17 auquel la Chambre puisse s'objecter.

LA PROTECTION DE LA PROPRIETE.—Le conseil adopte un rapport de la commission des affaires municipales sur ce sujet. On en trouvera le texte dans le *Bulletin* de décembre.

LA QUESTION DU TRAMWAY.—Le conseil adopte un rapport de la commission des affaires municipales sur ce sujet. On en trouvera le texte dans le *Bulletin*.

AGRICULTURE.—La commission d'agriculture soumet au conseil trois rapports (La cherté de la vie. — Les exportations de pommes de terre. — La culture du blé) qui donnent lieu à une longue discussion.

Avant de demander l'adoption de ces rapports, dit M. Adélaré Fortier, président de la commission, je tiens à dire que nous avons étudié la situation agricole sur place. Si l'on veut constater la gravité de la désertion des campagnes, il suffit de jeter les yeux sur ces quelques chiffres. En 1891, la population rurale était de 72 pour 100; en 1901, elle était baissée à 62 et, en 1911, elle n'était plus que de 54 pour 100. Je ne crois pas exagérer en disant qu'aujourd'hui les campagnes ne sont pas plus peuplées que les villes, peut-être le sont-elles moins.

Je suis d'avis que le gouvernement de la province de Québec ne fait pas encore assez pour l'agriculture, puisque, sur un budget d'au-delà de 9 millions, il n'affecte — déduction faite du subside fédéral — qu'une somme de \$370,600 à cette branche fondamentale de la production.

Que l'on mette des petites fermes-modèles à la portée des cultivateurs pratiques; que l'on renseigne les cultivateurs par la diffusion de publications utiles comme celles que reçoivent, de l'Ontario et des Etats-Unis, les cultivateurs de langue anglaise. Il faudrait mettre le cultivateur en état d'industrialiser l'agriculture, et il faudrait pour

cela un budget d'un million ou d'un million et demi. Ce n'est qu'à cette condition qu'on fera du Québec la province la plus prospère du Dominion.

J'ai reçu cette semaine, remarque M. Cabana, un mémoire que je désirerais, avec l'assentiment du conseil, déposer au dossier de la commission d'agriculture.

Je ne doute pas, répond M. Quintal, que la commission a bien étudié la question d'agriculture; et je suis en faveur de toutes ses recommandations, sauf pour ce qui est de celle concernant la culture du blé. Je suis d'avis que nous ne pouvons pas lutter avantageusement avec l'Ouest, parce qu'il nous faudrait faire usage d'engrais chimiques, qui coûtent cher, et qui, s'ils accroissent le rendement en blé, en augmentant la proportion d'amidon au détriment du gluten, ce qui en déprécie la qualité. De plus, ajoute M. Quintal, il faut tenir compte qu'en vieillissant, les terres à blé se détériorent. Cela est si vrai que les blés du Minnesota, qui, vers 1900, se vendaient plus cher que ceux du Manitoba, sont maintenant d'un prix inférieur. Je crois même que la proportion des bons blés est déjà moindre au Manitoba que dans l'Alberta et la Saskatchewan, pays plus neufs. Je ne crois pas que les blés de la province de Québec seraient acceptés par les grandes meuneries, ni qu'ils seraient propres à l'exportation.

A mon avis, conclut M. Quintal, ce serait une erreur que de vouloir produire du blé pour le commerce à l'aide d'engrais chimiques.

Nos blés de l'Ouest, remarque M. le général Labelle, sont des blés de luxe: on les mêle aux blés étrangers afin de donner plus de force à ceux-ci. Et je crois qu'après la guerre, ils seront plus demandés que jamais en Europe, où l'on a goûté à notre farine, faite uniquement avec nos blés. L'Ontario, pour bonifier son blé, en achète du Manitoba.

MM. Quintal et Labelle répondent affirmativement à M. Cabana, qui demande si les terrains neufs du Témiscamingue seraient propres à la culture du blé.

Il y a deux ans, rappelle M. Cornellier, que j'ai soumis un mémoire sur la culture du blé dans la province de Québec. Si nous en avions semé à cette époque, nous aurions eu une augmentation de rendement d'un million et demi de boisseaux. Et je maintiens que la vallée du Saint-Laurent est très propre à la culture du blé.

Je sais, rétorque M. Quintal, que la province de Québec peut produire du blé; mais je ferai remarquer à M. Cornellier que ça ne paierait pas le cultivateur s'il devait vendre son blé 70 ou 80 cents le boisseau. Si vous recommandez la culture du blé comme une mesure temporaire, très bien; si vous conseillez d'en faire une exploitation définitive, je vous répète que vous faites fausse route, puisque vos terres, coûtant plus cher que celles de l'Ouest, donneront un rendement moindre et une qualité inférieure.

Dans tout cela, dit M. le Dr Brisson, il y a un fait: c'est que dans la province de Québec, on a trouvé avantage depuis quelques années à cultiver du blé. On continuera.

On voudra bien remarquer, continue M. le Dr Brisson, que nous recommandons la culture du blé pour ré-

pondre aux besoins locaux; il ne s'agit donc pas de faire concurrence au Manitoba, ni d'exporter. Il faut aussi tenir compte que la culture du blé, outre le profit intrinsèque qu'elle comporte, offre encore des avantages indirects: c'est une culture améliorante; nous en avons besoin pour la culture rotative. Si l'on n'est pas prêt à adopter le rapport ayant trait à la culture du blé, qu'on ne prenne pas de décision aujourd'hui; qu'on en remette l'étude à une séance ultérieure.

Qu'on me permette, continue M. le Dr Brisson, d'effleurier la question d'agriculture. Nous avons besoin de fermes de démonstration, qui donneront aux cultivateurs des leçons de choses, qui aideront à réaliser l'organisation de l'agriculture.

On a dit que l'agriculture ne rapporte pas 3 pour 100. Cette cause seule ne suffirait-elle pas à expliquer la désertion des campagnes? Qu'on rende la culture profitable, et la terre ne se dépeuplera pas. Il faut généraliser la culture mécanique; c'est le seul moyen de doubler, de tripler la production.

Sur proposition de M. Catelli, appuyé par M. le général Labelle, le rapport sur la culture du blé est renvoyé à la commission pour étude, et les rapports sur la cherté de la vie et les exportations de pommes de terre sont adoptés. On trouvera dans le *Bulletin* (décembre) le texte de ces deux rapports.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES.— Sont proposés comme membres de la Chambre: MM. Louis-C. Fortin, par M. J.-R. Génin; Daniel H. Welsh, par M. F. Boisvert; L.-A. Clément, par M. W.-J. Daly; Joseph Mercure, par M. L.-A. Caron; Armand Dupuis, par M. J.-N. Dupuis.

Et la séance est levée.

Pour le commerce franco-canadien

Foires circulantes.

M. le sénateur Beaubien, qui faisant partie de la mission commerciale canadienne qui a visité il y a quelques mois la France et la Grande-Bretagne, est l'auteur d'un projet propre à développer le commerce franco-canadien, et qu'il a exposé avec précision dans la lettre suivante, adressée à M. le ministre du Commerce:

Monsieur le ministre,

A votre demande, j'ai accompagné la mission canadienne dans son voyage à travers la France.

Partout les représentants du Canada ont été reçus avec la plus grande bonté et la plus chaude cordialité. La généreuse contribution du Canada à la guerre et les prouesses de ses soldats ont provoqué une gratitude et une admiration profonde dans la nation française.

Dans tous les discours publics apparaissait le même thème; c'est que le Canada et la France ne peuvent être unis seulement dans les effroyables sacrifices de sang et d'argent qui leur sont imposés par la guerre, mais qu'ils

devront aussi rester unis et coopérer ensemble dans les arts et les industries de la paix.

Il n'y a jamais eu et je crois qu'il n'y aura jamais de temps plus propice à l'établissement de relations économiques plus assidues entre le Canada et la France. Elles sont favorisées par la profonde sympathie qui rapproche les deux nations et conseillées par les avantages réciproques qui en doivent découler. Aucune nation ne sont mieux situées pour commercer entre elles.

Le Canada produit principalement la matière première et quelques articles manufacturés dont très peu viennent en concurrence aux produits français. La France exporte les produits ouvrés qui ne viennent pas en concurrence avec les nôtres.

Si le commerce doit être naturellement si profitable, pourquoi donc, avant la guerre, les échanges entre les deux pays ont-ils été si restreints?

Pourquoi la France en 1913-14, n'a-t-elle exporté au Canada que pour \$14,404,276 de marchandises?

Pourquoi, au cours de la même année, le Canada a-t-il fait \$211,757,718 d'exportations dans le Royaume-Uni, et moins de 2 p. c. de ce montant en France, ou exactement \$3,810,562?

C'est parce que les produits canadiens sont virtuellement inconnus en France et que l'article français est insuffisamment connu ici et n'est généralement offert qu'à des prix prohibitifs, à cause des commissions nombreuses inutilement payées à des intermédiaires.

Le Canada exporte annuellement pour quarante millions de dollars de bois. Mais la France l'ignore. Et il en est de même de notre fromage et généralement de tous nos produits, excepté le blé, les instruments aratoires et quelques autres. Nos manufacturiers et nos producteurs n'ont jamais tenté un effort énergique pour prendre place sur le marché français, quoique la France importe en grandes quantités les produits mêmes que le Canada peut offrir en concurrence avec les autres pays.

Par exemple, en 1913, la France a importé:

Céréales	731 millions de frs.
Bois ordinaire	223 millions de frs.
Fromage	87 millions de frs.
Poisson	75 millions de frs.

La guerre a mis en évidence les occasions qui nous sont offertes dans cette direction. Environ 80 pour cent de la production mondiale d'amiante vient du Canada. En temps de paix, la France achète son amiante en Allemagne. On peut en dire autant du nickel, excepté pour ce que la France en obtient de ses colonies. Dans le département de l'Isère, plus de 200,000 tonnes de papier étaient produites annuellement avant la guerre, avec de la pâte de bois achetée en Allemagne et en Autriche.

Longtemps après le retour de la paix, la France n'aura que peu de rapports avec ses ennemis d'aujourd'hui, et il en sera de même du Canada. Comment seront remplacées sur les deux marchés les marchandises allemandes et autrichiennes? Ne devrait-ce pas être par des échanges entre la France et le Canada? Cela peut s'accomplir si l'on

a soin de faire mieux connaître nos marchandises en France, et si nous apprenons à mieux connaître les marchandises françaises.

Dans ce dessein, j'ai soumis un plan qui a été promptement accepté par le gouvernement français et par l'Association d'Expansion économique, une très importante société composée des présidents de toutes les Chambres de commerce de France et dont le chef est le président de la Chambre de commerce de Paris. Cette Association a fortement recommandé le projet à ses membres et a par surcroît pris sur elle de le faire réaliser en France. J'ai aussi jugé bon de prendre l'opinion des Chabres de commerce dans les nombreuses villes visitées par la Mission canadienne. J'ai déjà reçu une réponse de la plupart d'entre elles, toutes favorables, à l'exception d'une.

Brièvement, ce plan consiste à faire circuler dans les deux pays deux convois de chemins de fer remplis d'échantillons, en France de produits canadiens, au Canada de produits français.

Afin de faciliter la mise en oeuvre du projet, j'ai demandé aux quatre grandes compagnies de chemin de fer de France: le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans et les chemins de fer de l'Etat et du Midi de laisser circuler gratuitement sur leur réseau respectif le convoi d'échantillons canadiens, à condition que le transport gratuit soit également accordé au Canada au convoi d'échantillons français.

Je suis heureux de dire que ces compagnies se sont généreusement rendues à ma demande. La Compagnie Générale Transatlantique a aussi consenti à transporter gratuitement dans les deux sens les échantillons du Canada et de la France.

Comme la réalisation du projet dépendait essentiellement du transport gratuit, ma première préoccupation a été de m'enquérir si je pouvais l'obtenir des chemins de fer canadiens. Le Pacifique Canadien et le Grand-Tronc se sont sans hésitation rendus à ma demande, et je ne doute pas que leur exemple sera suivi par le Canadian Northern. Il faudrait ensuite soumettre tout le projet au jugement et à l'expérience des hommes d'affaires dirigeants de ce pays. Tous l'ont approuvé et ont promis la coopération de leurs maisons de commerce, autant que leurs produits peuvent être en demande en France. Je joins à cette lettre toute ma correspondance à ce sujet.

Je désirerais maintenant montrer les avantages de ce projet, tout au moins à mon point de vue.

1o. *Economie.*—Une fois installées dans le convoi d'exposition, les marchandises y resteront pendant tout le tour de France. D'où une seule installation. Les marchandises seront transportées gratuitement pour l'aller et le retour. Les exposants n'auront qu'à les diriger au port d'embarquement à New-York et ensuite les y reprendre. Les exposants enverront leurs propres représentants. Le gouvernement n'aura de dépense à faire que pour rassembler les échantillons et les exposer en France.

2o. *Efficacité.*—Les marchandises seront virtuellement exposées au domicile des consommateurs. Cela est très important en France, où les gens voyagent peu. Le

prestige du Canada et les sympathies envers le Canada accompagneront partout nos marchandises. Les exposants n'auront pas besoin de frais d'éloquence ou de faire des efforts pour inspirer confiance. Déjà on les entend et on les croit. Ils auront en plus l'occasion de constater les besoins du marché français et de rapporter des échantillons des marchandises qui seront en demande après la guerre.

30. *Célérité.*—Le peuple français n'a jamais été si bien disposé. Et il a des besoins si pressants. Les producteurs et fabricants américains n'ont jamais montré tant de zèle à subvenir à ces besoins. C'est maintenant qu'il faut agir. Après, il sera trop tard. Le projet soumis, avec les facilités déjà offertes, peut être mis en oeuvre en un minimum de temps.

40. *Avantages mutuels égaux.*—Au moment où les deux pays se tendent la main à travers l'océan en vue d'établir des relations plus intimes, chacun doit faire la moitié du chemin. Les avantages doivent être égaux et mutuels. Il en est ainsi dans ce projet.

L'exposition de Lyon sera ouverte du 1er au 15 mars prochain. Nous ne devrions pas manquer cette magnifique occasion d'y étaler nos marchandises, et de faire ainsi une splendide annonce à notre convoi d'exposition. Par une heureuse coïncidence, une semblable exposition sera tenue à Paris pendant le mois de mai suivant. Après que nos produits auront été promenés à travers la France, ne serait-il pas convenable de compléter le circuit par une brillante exposition à Paris. Pour être prêts à exposer à Lyon au mois de mars, il ne faut pas tarder à prendre une décision et à nous mettre au travail. Je sollicite donc que ma requête soit l'objet de votre attention immédiate.

Pour conclure, permettez-moi, sir George, d'ajouter que ce projet est le fruit des efforts patriotiques que vous avez faits en vue d'induire le peuple canadien à préparer l'après-guerre. Cette sage prévoyance de votre part a fait naître trois missions commerciales canadiennes. J'ai été persuadé que je devais aller en France et accomplir ma part de travail.

Une grave question de l'après-guerre

On entend dire que, de côté et d'autre, les grandes associations industrielles et commerciales s'inquiètent de préparer la reprise des affaires et de s'outiller pour substituer les produits français aux produits allemands sur les marchés que ces derniers avaient conquis, lisons-nous dans l'*Opinion*, de Paris. Or, c'est surtout sur l'extension de notre commerce extérieur que roulent, en général, aujourd'hui, les discussions du monde industriel et commercial. Mais est-il sûr que le marché extérieur soit le champ d'action le plus favorable au développement de la richesse nationale? C'est ce qu'envisage, dans une étude remarquablement documentée, Du Vivier de Streel, dans la *Revue de Paris*. Il constate que la prospérité si rapide

des Etats-Unis est due à ce que leur marché intérieur est le principal consommateur de la production nationale.

On nous opposera peut-être l'exemple de l'Allemagne; ce serait commettre une erreur. Les Allemands ont reconnu que l'exportation ne leur donnait pas tous les bénéfices de l'effort industriel et commercial qu'il avait fourni; on sait qu'en effet le consommateur allemand est obligé de payer sur ses achats une prime à l'exportation. Son marché intérieur supporte les frais généraux de son industrie pour que celle-ci puisse vendre moins cher à l'étranger et handicaper ses concurrents américains, anglais ou français. C'est parce que les Allemands ont reconnu que l'exportation ne leur donnait pas tous les bénéfices qu'ils croyaient pouvoir réaliser que, depuis quelques années, l'ambition des conquêtes territoriales a succédé à celle de la pénétration commerciale: une longue pratique du monde industriel allemand nous a convaincu que là était la cause principale du développement prodigieux du pangermanisme depuis 1907 et le mobile déterminant de la guerre actuelle.

Il s'agit, sans se laisser fasciner par le mirage de notre expansion à l'extérieur, d'envisager quelle sera la situation économique de notre pays au lendemain de la guerre et les difficultés auxquelles il aura à faire face.

Avant la guerre, la France était dans un état d'équilibre stable que son change attestait. Sans doute ses importations l'emportaient de 1600 millions et elle payait à la marine marchande étrangère un tribut d'environ 500 millions par an, mais par contre elle encaissait des coupons de valeurs étrangères. Demain, si nous demandons aux étrangers ce qui nous sera nécessaire après la guerre, l'excédent de nos engagements sur nos créances va dépasser 4 milliards la première année.

Un seul exemple permet d'apprécier les accroissements d'engagements que nous avons à redouter: en 1913, nous achetions en Angleterre et en Allemagne 20 millions de tonnes de charbon environ, pour une valeur qui dépassait 500 millions; le prix du charbon atteint aujourd'hui près de quatre fois le prix en usage en 1913, c'est-à-dire que pour se procurer la même quantité de charbon, il faut, cette année, dépenser 2 milliards au lieu de 500 millions... Il en est de même pour les frets dont les taux ont triplé et même quadruplé. Ce que nous avons payé — aux armateurs étrangers — 500 millions en 1913, nous coûte aujourd'hui de 1,500 millions à 2 milliards!

Or, ces hausses persisteront pendant plusieurs années après la guerre. Comment la France pourra-t-elle faire face au règlement d'un excédent d'importations s'élevant à 15 ou 16 milliards? Il sera difficile de faire état de notre portefeuille de valeurs étrangères. Le sauveur pourra être notre empire colonial.

Si nous dépouillons le tableau des importations étrangères en France pour l'année 1913, nous constatons que, sur 2,400 millions environ, dont il faut déduire 800 millions représentant les importations des colonies françaises, ce qui ramène à 1,600 millions nos importations réelles de l'étranger, il y a plus de 4,700 millions qui comprennent

des matières premières pouvant être importées des colonies françaises.

La France importe de l'étranger pour:

634 millions de laine.	205 millions de café.
574 " de coton.	117 " de vin.
484 " de céréales.	104 " de lin.
354 " de soie.	103 " de caoutchouc.
280 " de minerais.	85 " de légumes.
264 " prod. oléagineux.	74 " de plumes.
220 " de peaux.	73 " de jute.
210 " de bois.	67 " de pâte à papier.

Pourquoi demander à l'étranger des produits que nous sommes en état de nous fournir à nous-mêmes, que nous n'aurions pas à payer en or et sur lesquels nous pourrions réaliser le double profit de vendeur et d'acheteur?

Ceux qui ont la connaissance des ressources de notre empire colonial peuvent dire que la perspective de substituer les colons français aux étrangers pour l'importation dans la métropole de 4 milliards de matières premières n'est pas un rêve né dans le cerveau d'esprits chimériques. Il n'y a que deux obstacles à surmonter: l'insuffisance actuelle des communications entre la métropole et ses colonies et les moyens d'action financiers nécessaires pour outiller les grandes exploitations. La solution du premier problème serait d'instituer des services publics pour les transports, exploiter en régie intéressée comme nos chemins de fer. Pour le second point, les capitaux privés ne suffiront pas. Il faut envisager l'intervention du gouvernement.

Le courrier européen

L'Allemagne organise ses importations

L'Allemagne fait un nouvel effort d'organisation. Elle essaye d'enrayer la tendance des négociants allemands à acheter des marchandises à l'étranger pour entasser dans l'escompte de la paix des approvisionnements supérieurs aux besoins immédiats. Elle essaye aussi de favoriser l'importation des articles de luxe, parmi lesquels la *Gazette de Francfort* cite les oranges, le caviar et les huîtres. Le but de toutes ces mesures est visible: il s'agit pour l'Allemagne de ménager son crédit à l'étranger, de réagir contre la baisse du change, de diminuer les sorties d'or, de billets, or de titres.

Voici ce qu'écrivait à ce sujet la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*:

"C'est un fait que de grandes quantités de marchandises de toute nature sont accumulées dans les ports de nos ennemis. En outre, de grandes provisions de matières premières sont en dépôt pour le compte de l'Angleterre, dans les ports les plus lointains à l'étranger. Ces acquisitions de marchandises, inutilisables pour l'instant, sont sans doute une raison parmi d'autres, de la hausse des cours sur le marché des devises, en général, et de la dépréciation de la situation monétaire anglaise, en particulier.

"Pour améliorer la livre sterling, les milieux autori-

sés anglais, exploitant la tendance à l'achat que manifeste le marché allemand et qu'entretennent d'ailleurs leurs agents secrets, ont donné comme mot d'ordre de faire affluer en Allemagne par des intermédiaires neutres le plus de marchandises possible, en posant pour conditions du marché: paiement comptant au moment de la conclusion du marché, mais livraison de la marchandise après la guerre.

"C'est ainsi que des négociants anglais ont fait mettre en vente, en Allemagne, par des Américains, de grands stocks de laine emmagasinés à Londres. Le lieu d'exécution est New-York. Dans ces conditions, l'acheteur allemand, lorsqu'il passe marché, doit ou bien disposer sur son avoir à New-York, ou bien acheter en son propre pays du "cabel transfert" ou du "New-York à vue". Ces deux modes de paiement influent favorablement sur le cours des changes de Londres et défavorablement sur notre état monétaire.

Le marché des huiles montre les mêmes dispositions. L'Angleterre fait vendre à l'Allemagne par la Hollande les huiles qu'elle a en dépôt dans ce pays. L'effet produit sur les cours est le même que dans le cas précité. Il y a quelques semaines, un fonctionnaire du consulat grec visita des fabriques allemandes d'huile dans le but de recevoir des commandes d'achat d'huile en Grèce. Les conditions étaient paiement immédiat de l'huile, emmagasinage de l'huile en Grèce et livraison après la conclusion de la paix. Cette fois encore, c'est uniquement l'étranger ennemi qui a le profit, car en Grèce le commerce d'huile en gros est pour la grande partie, entre les mains de Français ou d'Italiens. Quant à savoir s'il sera possible de livrer l'huile dans les conditions fixées par le marché, c'est une autre affaire. Pour ce qui est du jute, nous avons fait dans les Indes des expériences qui nous engagent à la prudence. De grandes avances ont été faites. C'était avant la déclaration de la guerre de l'Italie à l'Autriche. Le jute devait venir en Allemagne par l'Italie. Impossible de savoir où il est passé.

"Il est à craindre que si on n'enraille pas la tendance des négociants allemands à acheter des marchandises à l'étranger, et à faire des approvisionnements dépassant les besoins du moment (tendance qui s'explique par la suspension d'activité prolongée du monde des affaires et par la crainte d'une disette générale de marchandises et d'une forte hausse des prix dans l'avenir) le préjudice sera considérable."

Le problème du papier

Le grand papetier d'Angoulême, Laroche-Joubert, a qualifié naguère la pâte à papier de "farine intellectuelle". Ce "pain de l'esprit" est aussi nécessaire aujourd'hui que le pain du corps. Et cette guerre, entre autres conséquences économiques, a posé pour la première fois le problème du papier. A. Pawloski en rappelle et en précise les données dans la *Revue Politique et parlementaire*.

"La France n'avait cessé de poursuivre la fabrication du papier de chiffons, malgré la découverte des succéda-

nés... Nous recevions à cet effet des déchets de l'étranger. L'Angleterre et la Belgique nous en envoyaient 7 à 8,000 tonnes par mois avant la guerre... Pour la préparation des pâtes de bois, notre infériorité était plus évidente... Les ateliers édiflés au voisinage des ports consumaient normalement 98 à 100,000 tonnes de ligneux étrangers. La France importait des quantités considérables de celluloses mécaniques et chimiques..."

Par contre nous exportions environ 40 milliards de kilogs de papiers fabriqués. La guerre a causé de graves difficultés à une industrie qui demandait à l'importation une si grande part de ses matières premières. En 1915, on a dû faire venir un gros contingent de pâtes de bois du Canada. Puis la Suède a interdit en février de cette année l'exportation des celluloses. L'Angleterre a prohibé les exportations de déchets. Il ne reste plus que l'Espagne pour nous fournir des chiffons. Il faut donc: ou réduire la consommation, ou utiliser des matières nouvelles. On pourrait demander 300,000 tonnes d'alfa à l'Algérie et la Tunisie. Mais le papier d'alfa est un papier de choix, il faudra d'autres pâtes pour le journal. Il faudrait développer en France la culture du peuplier du Canada.

"L'Italie a pu, dans une certaine mesure, pallier à la crise du papier grâce aux plantations pratiquées dans les campagnes du Pô. La Société la Cellulose de Mantoue a créé de vastes plantations de peupliers du Canada. Le rendement de cette culture est rémunérateur: 10 à 15% du capital engagé."

Chambre de commerce britanniques en Italie

La Chambre de commerce britannique d'Italie (7, Via Carlo Felice, à Gênes) nous prie d'annoncer qu'elle vient d'inaugurer une succursale à Naples, 24 Via Guglielmo San-Felice. Cette nouvelle filiale s'ajoute aux trois que possédait déjà, aux adresses suivantes, la Chambre de commerce d'Italie:

A Milan, 12 Via Silvio Pellico.

A Livourne, 3 Scali d'Azeglio.

A Rome, 75 Via delle Terme.

L'offre et la demande

(La Chambre de commerce décline toute responsabilité sous cette rubrique.)

—M. Eugène K. Tompakoff, 2nd Wolkonsky per. 3 lg. 13, Moscou, désire entrer en relations avec des fabricants, marchands de gros ou commissionnaires canadiens: bas, articles fantaisie cuir, parfums, savons, boutons, rubans, quincaillerie.

Japan Picture Post-card Wholesale Association, 25 Nishikicho Sanchome, Kanda, Tokyo, demande mise en rapport avec grands négociants. (Album de specimens au secrétariat de la Chambre de commerce.)

—Wm. Welty, 425 Vinewood Avenue, Detroit, Mich., demande situation de sténographe dans l'industrie.

—Bernard Levy & Co., 5, Olivia Road, Berea, Johannesburg, Transvaal, désirent représenter industriels et négociants canadiens: objets usuels, articles fantaisie.

MM. Seurot, Bernard et Cie, 432 Birks Building, 14 square Phillips, Montréal, sont chargés, par le Comité d'organisation de la Foire de Lyon, de recevoir les adhésions. Ils se tiennent à la disposition de ceux qui désiraient y exposer des échantillons. Les demandes d'admission doivent être transmises avant le 31 décembre courant.

Accusé de réception

La Gazette officielle de Québec. — Anglo-Norwegian Trade Journal. — Chamber of Commerce of Liverpool: Monthly Magazine (October). — British Manufacturers' Hardware Circular. — La Semaine commerciale (Québec). — Bulletin Municipal. — The Financial Times. — Ministère des Mines: An Investigation of the Coals of Canada. — Documents parlementaires: Gendarmerie du N.-O.; Ministère des Postes; Assurances; Travaux publics. — Ville de Montréal: Rapport annuel du Département des esimateurs. — Le Bulletin des Sports. — Anglo-Swedish Trade Journal. — Bulletin de l'Union panaméricaine. — Le Prix courant. — The Journal of Commerce. — Ministère des Mines: Rapport sur les pierres de construction et d'ornement du Canada; Rapport sommaire pour l'année terminée le 31 décembre 1914. — Documents parlementaires: Liste du service civil; Imprimerie de l'Etat. — Ministère des Mines: Geology of the Nanaimo Map-Area; The Pleistocene and recent deposits of the Island of Montreal. — Rapport (1916) du Ministre de l'Agriculture de la province de Québec. — Monetary Times. — Le Journal d'Agriculture. — L'Economiste français. — Publicité. — Chamber of Commerce Journal (Yokohama). — Comptes-rendus des séances de l'Académie d'agriculture de France. — The Chamber of Commerce Journal, de Londres. — Bulletin mensuel du Bureau municipal d'hygiène. — Bulletin des recherches historiques. — Aqueduc de Montréal: Rapport des ingénieurs contribuables (1916). — Ministère des Mines: La collection archéologique du sud de l'intérieur de la Colombie britannique; Géologie de la Carte-Feuille de Nanaimo. — Commission de la conservation: 7^e rapport annuel (1916). — Associated Chambers of Commerce of the Commonwealth of Australia: Annual Report. — Industrial Canada (November). — The Journal of Commerce: Western Canada Number. — Water and Water Engineering. — Province of British Columbia: Report of the Commissioner of Fisheries. — Gazeta de Moçambique. — Documents parlementaires: Chemins de fer et canaux; Marine et pêcheries; Intérieur; Levé hydrographique. — Report of the Committee on Alleged German Outrages, appointed by His Britannic Majesty's Government. — Documents parlementaires: Service naval; Incendie parlementaire (?); Guerre 1914-15.



Soumissions pour Fournitures aux Sauvages

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné, dont l'enveloppe portera la rubrique suivante: "Soumission pour les fournitures aux Sauvages", seront reçues à ce Département jusqu'à midi, le mardi **12 décembre 1916**, pour la livraison des Fournitures aux Sauvages durant l'année fiscale finissant le 31 mars 1918, droits payés, à différents endroits du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Des formules de soumissions contenant des explications complètes peuvent être obtenues en s'adressant au soussigné.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Les journaux qui publieront cette annonce sans y être autorisés par le Département, n'auront droit à aucune rémunération.

DUNCAN C. SCOTT,
*Député-Surintendant-général
des Affaires des Sauvages.*

Département des Affaires
des Sauvages.

5205—Ottawa, Ont., 6 novembre 1916.

Salle pour séances de comités, assemblées d'actionnaires, réunions de créanciers, etc.

La Chambre de commerce du district de Montréal loue dans son immeuble, 76 rue Saint-Gabriel, une salle de réunion pouvant contenir une centaine de personnes.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Chambre de commerce, 76 rue Saint-Gabriel; téléphone: Main 145.

A. LECOMPTE

CHAUSSURES DE STYLES..

DEUX MAGASINS:

488 Sainte-Catherine Est

Tél. Est 1220

Entre St-Timothée et St-André

241 Sainte-Catherine Est

Tél. Est 3658

Coin Sanguin et

MONTREAL

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend :

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

MONTREAL TRAMWAYS CO

Horaire du service suburbain 1915-16

LACHINE

Du Bureau de Poste.	10 min. Service de	5.40 a.m. à	8.00 a.m.
	20 min. Service de	8.00 a.m. à	4.00 p.m.
	10 min. Service de	4.00 p.m. à	7.10 p.m.
De Lachine.	20 min. Service de	7.10 p.m. à	12.00 minuit
	20 min. Service de	5.30 a.m. à	5.50 a.m.
	10 min. Service de	5.50 a.m. à	9.00 a.m.
	20 min. Service de	9.00 a.m. à	4.00 p.m.
	10 min. Service de	4.00 p.m. à	8.00 p.m.
	20 min. Service de	8.00 p.m. à	12.10 a.m.
Dernier char extra à 12.50 a.m.			

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL.

De la rue St-Denis à St-Vincent de Paul.	10 min. Service de	5.20 a.m. à	8.00 a.m.
	20 min. Service de	8.00 a.m. à	4.20 p.m.
	10 min. Service de	4.20 p.m. à	8.40 p.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	20 min. Service de	8.40 p.m. à	8.00 p.m.
	30 min. Service de	8.00 p.m. à	11.30 p.m.
	Char pour Henderson seulement		12.00 a.m.
	Char pour St-Vincent de Paul		12.40 a.m.
	10 min. Service de	5.50 a.m. à	3.10 a.m.
De St-Vincent de Paul à la rue St-Denis.	20 min. Service de	3.10 a.m. à	4.50 p.m.
	10 min. Service de	4.50 p.m. à	7.10 p.m.
	20 min. Service de	7.10 p.m. à	8.30 p.m.
	30 min. Service de	8.30 p.m. à	12.00 minuit
	Char de Henderson à la rue St-Denis		12.20 a.m.
Char de St-Vincent à la rue St-Denis		1.10 a.m.	

CARTIERVILLE

De Snowdon Jet.	20 min. Service de	5.20 a.m. à	8.40 p.m.
	40 min. Service de	8.40 a.m. à	12.00 minuit
De Cartierville	20 min. Service de	5.40 a.m. à	9.00 p.m.
	40 min. Service de	9.00 p.m. à	12.20 a.m.

DE LA MONTAGNE

De l'Ave du Parc et Mont-Royal.	20 min. Service de	5.40 a.m. à	12.20 a.m.
	20 min. Service de	5.50 a.m. à	7.20 a.m.
De l'Ave Victoria à Snowdon	10 min. Service de	5.50 a.m. à	8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE

De Lasalle et N.-Dame.	60 min. Service de	5.00 a.m. à	12.00 minuit
------------------------	--------------------	-------------	--------------

TETRAULTVILLE

De Lasalle et N.-Dame.	15 min. Service de	5.00 a.m. à	9.00 a.m.
	30 min. Service de	9.00 a.m. à	3.30 p.m.
	15 min. Service de	3.30 p.m. à	7.00 p.m.
	30 min. Service de	7.00 p.m. à	12.00 minuit

POINTE AUX TREMBLES

De Notre-Dame et lère Avenue, Maisonneuve.	15 min. Service de	5.15 a.m. à	8.00 p.m.
	20 min. Service de	8.00 p.m. à	12.20 a.m.
Dernier char extra pour le Boulevard St-Bernard à 1.20 a.m.			

Téléphone: Est 880

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra, AUX PLUS BAS PRIX.

Ordres par téléphone promptement exécutés.

1981 rue St-Denis, St-L. 8419 2115 rue de Chateaubriand, St-L. 5254
A. DUFORT, A. BEAUDOIN,

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de
BOIS ET CHARBON
de toutes sortes.

PAILLE, GRANS ET FOIN EN GROS ET EN DETAIL

Bureau-Chef: 998 BOUL. ST-LAURENT, coin Roy.

Succursale: 115 rue Villeneuve Est

Coin ave Hôtel de Ville

Tel. St-Louis 5742

MONTREAL

Beurre

Crème douce

Crème à la

glace

MONTREAL DAIRY CO. LIMITED

CULTIVATEURS!

Nous achetons

la crème provenant de vos séparateurs à mains.

290 Avenue Papineau
MONTREAL

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.

Téléphone Main 3570.

LaRue & TrudelCOMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHÉLiquidateurs de faillites, administrateurs de
successions, fiduciaires, compromis entre
débiteurs et créanciers, expertises.

Téléphones: 4520-4521

Tél. Main 4912

P. A. GAGNONComptable licencié
Chartered Accountant

Chambres 315, 316 et 317,

EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Eugène Prévost
L.I.C.Rodolphe Bédard
L.I.C.**Prévost & Bédard**EXPERTS COMPTABLES
Vérificateurs et liquidateursEdifice Royal Trust, 107 St. Jacques
Chambre 506. Tél. Main 1056**Alex. Desmarteau**

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites
Compromis effectués.No 60 Rue NOTRE-DAME Est
MONTREAL

Tél. Main 3285

Ernest St-Amour

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 513 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

L.-A. CARON

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et Auditeurs
de la province de Québec

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

Rich. Jenkinson

H. H. Beaulieu

J. G. Duhamel

TEL. MAIN 7375

Duhamel, Jenkinson & Beaulieu
COMPTABLES et LIQUIDATEURS

COLLECTIONS, VERIFICATIONS, ETC.

MONTREAL

92 rue Notre-Dame Est,
EDIFICE "LA SAUVEGARDE"**JOS. BRUNET**
LIMITÉE

Manufacturier et importateur de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges

Tél. Up 1466

MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE .

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

SOYEZ PRETSi vous voulez profiter de la cam-
pagne qui est faite en faveur de la fabri-
cation canadienne, UTILISEZ-VOUS
POUR LA CONCURRENCE en consul-
tant notre ingénieur expert pour la cons-
truction de machines spéciales.**Lymburner Limited**

5 à 15, rue des Commissaires, MONTREAL

H. Beauregard

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 735

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livrés de comptabilité: formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.ATELIER DE TYPOGRAPHIE
REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL.

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 446.

J. D. CAMIRAND, Ltée

149, rue ST-PAUL ouest, MONTREAL

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
deCuivre, nickel, argent, or, lampes électriques
portatives, lampes de voitures, etc. Horloges,
bronzes et marchandises de fantaisie de toutes
sortes.

Visitez nos magnifiques salles d'échantillons.

Phone: Bureau, Main 673

Manufacture, Main 3872

La Banque de Montréal

Son rapport financier, qui a plutôt l'air d'un rapport patriotique, fait ressortir le rôle que joue le Canada pendant la guerre et préconise une campagne d'économie

La position du Canada dans la grande guerre européenne — la ligne de conduite que le Canada devrait adopter afin de se trouver d'autant mieux préparé pour les conditions d'après-guerre — la résolution qu'a le pays de continuer à donner, en hommes et en argent, assistance complète à la grande cause, étaient tout autant de points mis en vedette à la quatre-vingt-dix-neuvième réunion annuelle que les actionnaires de la Banque de Montréal ont tenue au bureau central.

L'importance des déclarations qui ont été faites, et leur relation avec les conditions auxquelles le Dominion devra vraisemblablement faire face, ont paru donner à cette réunion une signification toute particulière et les actionnaires n'ont pas été lents à donner leur plus sincère appui aux suggestions présentées avec fermeté par leur président, sir Vincent Meredith, Bart., et par sir Frederick Williams-Taylor, directeur général.

Il n'y avait pas à se méprendre sur la fermeté des suggestions, vu qu'il fut clairement démontré que nombre des conditions existant actuellement dans le pays sont d'un caractère simplement provisoire, et qu'il était de la plus haute importance de se préparer pour le temps où seules des conditions normales pourront exister.

A ce sujet, on fit remarquer que tous les efforts devraient se centraliser sur trois points principaux qu'il importe d'atteindre: l'économie, la production et l'immigration, mais en même temps il était manifeste que l'on avait confiance que le pays se montrerait capable de résoudre tout problème nouveau qui pourrait encore surgir.

SUPERBE RECORD DANS LES SERVICES D'OUTRE-MER

Sir Frederick fit une mention spéciale du record du personnel de la Banque dans les pays d'outre-mer lorsqu'il dit:

"Pour ce qui est du contingent que la Banque de Montréal a envoyé sous les drapeaux, je ne trouve pas de mots suffisamment éloquentes pour exprimer pleinement notre fierté au sujet de ce qu'ils ont accompli, et notre douleur au sujet de leurs pertes. 48 pour cent du total de notre personnel d'hom-

mes, ou 67 pour cent de ceux qui étaient d'âge militaire, se sont enrôlés, 51 des meilleurs ont été tués et 107 sont au nombre des blessés, manquants ou prisonniers de guerre. Plusieurs de nos hommes ont été décorés par le roi pour leur valeur remarquable et le contingent tout entier est devenu illustre."

Une ovation très cordiale fut faite par les actionnaires lorsque, au nom de ceux-ci, M. Yuille sollicita la permission de complimenter d'une manière toute spéciale sir Vincent Meredith pour le grand honneur qui lui a été décerné durant le courant de l'année échue lorsqu'il fut créé baronnet.

M. Yuille déclara que c'était là un honneur que les actionnaires considéraient comme s'appliquant non seulement à sir Vincent, mais à la Banque également, et que cette dignité était bien vue et appréciée par les actionnaires et par le public en général.

Les vacances dans le conseil d'administration ont été remplies par l'élection du capitaine Herbert Molson, de Montréal, et de M. Harold Kennedy, de Québec.

A la première réunion du nouveau conseil d'administration, sir Vincent Meredith, Bart, fut réélu président et la vice-présidence, qui avait été vacante depuis quelques années, a été rétablie par la nomination à ce poste de M. C. B. Gordon, président de la Cie Dominion Textile.

Sir Vincent Meredith, Bart, président, référant aux principaux développements de l'année et aux plans qui devraient être faits pour y faire face, dit en partie:

"J'avais l'espoir lorsque j'eus le plaisir de m'adresser à vous la dernière fois, que, avant cette réunion annuelle, la fin de cette guerre cruelle et dévastatrice, qui a bouleversé l'Europe serait, sinon atteinte, du moins à une distance relativement proche. Dans cette attente nous avons été désappointés. Il n'y a encore personne qui puisse voir le jour où le conflit touchera à son terme, mais je suis sûr d'exprimer ce que vous ressentez, quand je dis que nous gardons une confiance inébranlable en la victoire finale de la Grande-Bretagne et de ses alliés.

"Le Canada, inspiré par une loyauté à l'Empire profondément enracinée, a donné et est encore

préparé à donner librement ses valeureux jeunes gens et les moyens pécuniaires nécessaires à cette grande cause, au succès de laquelle dépendent dans une si grande proportion sa liberté et son existence rationnelle.

"Comme résultat de la récolte phénoménale de l'année dernière, en même temps que des dépenses immenses faites par les gouvernements alliés dans ce pays pour des munitions et par notre propre gouvernement pour toutes choses nécessitées pour les besoins de la guerre, des salaires élevés sont payés pour toutes les catégories de travail et les conditions commerciales en Canada sont présentement à un niveau élevé dans presque toutes les branches d'affaires. Les quelques exceptions à cet état de choses se trouvent, pour parler d'une façon générale, parmi les industries qui s'occupent de la production et de la vente d'articles de luxe.

SUCCES DES EMPRUNTS DOMESTIQUES

"En un peu plus d'un an, le Canada a émis deux emprunts domestiques s'élevant à \$200,000,000 et le gouvernement Canadien a emprunté à New-York \$95,000,000. Le succès de nos prêts domestiques est une cause de fierté et de félicitations. Il est dû en grande partie à l'esprit de loyauté de notre peuple et à la détermination de faire tout en son pouvoir pour amener la guerre à une conclusion rapprochée en même temps que satisfaisante.

"Jusqu'ici une diminution dans les dépôts de la Banque, comme résultante de ces contributions, n'a pas eu lieu; en fait, ils ont au contraire augmenté graduellement mois par mois. Il ne faut pas oublier toutefois que ces augmentations sont dues en partie aux économies de notre peuple.

Elles peuvent être attribuées pour une large part à l'épargne de nos ressources par nos grosses corporations, par des précautions sages et prudentes à cause des conditions incertaines actuellement existantes et qui se continueront tant que durera la guerre.

La dette nette du Canada au 31 octobre dernier était de \$696,000,000, soit une augmentation dans l'année de plus de \$200,000,000.

Les dépenses de guerre ont maintenant atteint \$23,000,000 par mois et augmentent encore. Avant longtemps la dette publique du Canada atteindra un milliard et comprendra un intérêt de pas moins de \$45,000,000. Bien qu'il soit vrai que le revenu public se soit accru au cours de la dernière ou des deux dernières années, il ne faut pas compter sur la persistance de cet état de choses; nous aurons donc à envisager un fort taux d'intérêt dû à la dette publique et les taxes qui en seront la conséquence.

Il est clair, donc, que si le Canada ne veut pas devenir un pays où la vie soit chère il faudra que le gouvernement pratique la plus grande économie, dans ses dépenses et que tout appel au public comportant de nouveaux impôts soit ardemment combattu.

APERÇU DE LA SITUATION D'APRES-GUERRE

Et maintenant, comme mes remarques tirent à leur fin, je suis tenté, malgré mon habitude et en dépit du vieil adage:

"Ne prophétisez jamais sans savoir", de jeter un regard vers l'avenir. La pensée de plusieurs se porte vers les problèmes que nous aurons à résoudre après la guerre. Les commissions gouvernementales les envisagent; la presse y consacre beaucoup d'espace; les conférences internationales ont compris que notre premier devoir, clair et impérieux, c'est de vaincre.

"Quand ce sera fait, les conditions ne seront certainement plus les mêmes. Il semble probable que pour quelques mois encore à venir, les commandes de munitions et de matériel de guerre continueront à alimenter nos industries.

"Il pourrait bien se produire un ralentissement général des affaires quand la paix sera en vue, mais je ne prévois pas qu'il y ait cessation prolongée de notre activité commerciale et industrielle.

"Ces pays, toutefois échange-ront l'épée pour la charrue, concentreront leurs énergies pour la transformation des fabriques de munitions en usines où l'on produira des marchandises pour le commerce national et étranger, s'efforçant de recouvrer leurs anciens marchés, de liquider leurs dettes à l'étranger et de recouvrer l'or dont ils auront dû nécessairement se priver un temps.

Quand tout ce rétablissement se sera effectué, nous, du Canada, devons être en mesure de faire face, sur nos propres marchés, à la concurrence des produits étrangers. Pour subir avec succès cette concurrence, il faudra autant que possible éviter les dépenses sur le compte capital et conserver nos ressources. Notre mot d'ordre devra être: L'efficacité jointe à l'é-

conomie dans tous les domaines de la vie nationale.

"Le Canada supporte admirablement l'effort de cette guerre mondiale, et ses sacrifices seront amplement compensés par le développement de la confiance en nous-mêmes, et, nation relativement peu connue jusqu'ici il prendra le rang qu'il lui revient de droit dans les affaires des nations.

"L'avenir, je l'ai dit, nous posera de nouveaux problèmes et n'est pas exempt pour nous de soucis financiers; mais un jeune peuple, animé d'un grand esprit national, d'un empire territorial et de ressources naturelles incomparables, peut regarder l'avenir avec confiance et espoir."

DISCOURS DU GERANT GENERAL

Sir Frederick Williams-Taylor le gérant-général, a traité spécialement des changements survenus dans les affaires de la Banque, au cours de l'année et de la façon dont la balance commerciale au Canada, défavorable d'abord, s'est ensuite transformée pour le mieux comme par magie. Voici ce qu'il a dit entre autres choses:

"Ce qui caractérise l'état des affaires au Canada, c'est la situation industrielle la plus anormale qu'aient encore vue la Banque et le pays.

"Cette remarque s'applique aussi à un degré plus ou moins prononcé aux pays belligérants ou neutres, mais au Canada les conditions économiques sont dans un état tout à fait hors nature. Cela est dû en partie à la guerre et résulte également de l'arrêt de l'immigration et d'une longue période d'extravagances dont nous ressentons maintenant les effets cumulés.

"Le Canada a vendu sa moisson sans précédent de l'année dernière à des prix élevés, comme à l'époque de la guerre civile américaine, pendant que cette année nous disposons d'une récolte moyenne à des prix qui augmentent si constamment que nous avons encore une moisson d'or égale à celle de 1915. La valeur totale de la moisson de l'année dernière était de 798,000,000.

"Notre balance commerciale défavorable, objet de tant de critiques s'est transformée comme par magie et nos exportations dépassent maintenant de beaucoup nos importations.

Plusieurs de nos grandes industries ont converti de grosses dettes flottantes, cause de soucis, en surplus en argent. Comme revenu naturel, nos marchés des valeurs progressent. Non seulement le travail ne manque pas, mais des ouvriers inexpérimentés obtiennent des salaires deux fois et demie plus élevés que celui de nos soldats vo-

lontaires, qui risquent si bravement leur vie pour leur pays, pendant que les hommes employés "à la pièce" dans les ateliers peuvent gagner autant qu'un professeur de collège. Il n'est donc pas surprenant que les esprits qui n'approfondissent pas et que ceux qui ne sont préoccupés que de leurs propres affaires, ceux qui n'ont pas contribué de leur chair et de leur sang à la cause, disent avec complaisance que les temps sont bons.

"Parmi ceux qui ne répètent pas ce refrain sont les hommes et les femmes des classes salariées et ceux qui ont de faibles revenus. Ceux-là ont été grandement affectés par les taux de guerre et ont grand peine à joindre les deux bouts."

LA BANQUE AU SECOURS DU MARCHÉ DE LONDRES

Sir Frederick appela ensuite l'attention sur la position importante que la Banque occupe maintenant sur le marché de Londres. A ce sujet, il dit:

"Il n'est pas déplacé de mentionner ici que cette Banque figure sur le marché de Londres parmi les prêteurs, appréciés et importants, d'argent à brève échéance, et bien que ce ne soit pas là un motif de nous enorgueillir, encore est il que ce fait ne doit pas être perdu de vue lorsqu'on calcule la valeur de l'assistance que le Canada donne à l'Empire durant cette guerre.

"A ce sujet, je puis dire que, comme centre d'emprunt, Londres reste fermé au Dominion, à l'exception de ces emprunts que notre gouvernement fait du gouvernement impérial pour des fins de guerre. D'un autre côté, quelques uns de nos gouvernements provinciaux et plusieurs municipalités ont racheté en grande partie les emprunts à longue date qu'ils ou elles avaient à leur débit sur le marché de Londres, pour les replacer sur le marché de New-York, ce qui a facilité les conditions d'échange des valeurs monétaires. Et les parties qui ont ainsi agi, tout en rendant service, ont également eu du bénéfice parce qu'elles ont de la sorte réduit le chiffre de leur dette.

"L'aide qui peut de cette manière être donnée à la Grande-Bretagne en maintenant la valeur de la livre sterling, est en elle-même une raison suffisante pour que tous les corps publics ayant des emprunts à flot sur le marché de Londres donnent à ce sujet leur attention prompte et loyale."

En concluant, sir Frederick expose devant l'assemblée le résumé des conditions commerciales existantes dans les diverses parties du Dominion.

BANQUE DE MONTREAL

Etablie en 1817

Capital versé: \$16,000,000

Surplus: \$16,000,000

Profits indivis: \$1,414,423

Total de l'actif: \$365,215,541.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,
Vice-président: M. C. B. GORDON.

M. R. B. Angus,
Hon. Robert Mackay,
M. C. R. Hosmer,
M. A. Baumgarten,

M. E. B. Greenshields,
Lord Shaughnessy, K.C.V.O.
M. H. R. Drummond
Capt. Herbert Molson.

Sir William Macdonald,
M. Wm. McMaster,
M. D. Forbes Angus,
M. Harold Kennedy

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, LL.D., gérant-général.
A. B. Braithwaite, asst gérant-général.

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;
à l'étranger: Londres, Angleterre, New-York, Chicago,
Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE \$7,700,000
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE \$38,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.
Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue S.-Jacques; P. A. Lavallée, gérant adjoint.

Siège Social: MONTREAL.

164 Succursales et Agences au Canada.

32 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.



La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1864

Capital versé - - - - \$7,000,000
Réserve et profits indivis - 7,250,984

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
Président. Vice-Président.
Thos. Long Andrew A. Allan F. Robertson
Alex. Barnet C. C. Ballantyne G. I. Cairns
F. Orr Lewis A. J. Dawes A. B. Evans

F. Howard Wilson E. F. Hebden

E. F. Hebden, Directeur-gérant
D. C. Macarow, Gérant-général.

T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp.
en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard
Saint-Laurent; 1856 Boulevard Saint-Laurent; 672
rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 206 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé: \$1,000,000. Fonds de réserve: \$650,000.
SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES. Total de l'actif au 31 décembre 1915: \$14,369,491.76.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: M. H. Laporte, président de Laporte Martin, (Ltée). M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
Vice-Président: M. W. F. Carstley, capitaliste. Hon. Alphonse Racine, président de Alphonse Racine, (Ltée).
Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur de Lake of the Woods Milling Co. M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Ltée).
M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco-Canadien.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement du Québec.

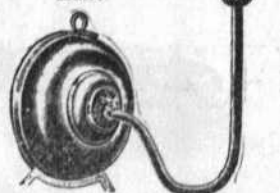
BUREAU CHEF.

Directeur-gérant général: M. Tancrède Bienvenu, A. Giroux, secrétaire.
MM. M. Larose, inspecteur en chef; J. A. Turcot, inspecteur; A. Thibault, sous-inspecteur.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.
Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Epargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

La veilleuse
MONT L. TY
x: \$1.0
et 10c extra par
maille



Donne toute une nuit
d'éclairage pour
1/4 de cent.

Quincaillerie Generale

Importateur direct de
Ferronnerie
de construction
Coutellerie
de table et de cui-
sine, des meilleu-
res marques.

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous

SATISFACTION GARANTIE

L. J. A. SURVEYER, Limitée
52, boulevard St-Laurent

Graines de Semence, Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue fran-
çais (le plus complet du
pays) pour graines de légu-
mes, fleurs, gazon, arbres
d'ornementation et à fruits,
arbustes, rosiers (85 varié-
tés) etc etc.



GLOXINIA.

SERA PRET VERS LE
15 JANVIER

Je vous l'adresserai, sur
demande. S. V. P. me donner
votre adresse, Tél. Main 3036,
aujourd'hui.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

Essayez une caissette de notre fameuse

Frontenac

l'égale des meilleures bières importées

ETIQUETTE BLEUE "SPECIAL," la reine des Bières
Canadiennes.

ETIQUETTE ROUGE "STANDARD," la Bière des Fa-
milles Canadiennes.

ETIQUETTE BRUNE "TRIANON," une Bière brune
forte, nutritive.

BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE, MONTREAL



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 place d'Armes,
MONTREAL.

Agents demandés dans tous
les districts non représentés.